



CCAS - NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2024

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 s'équilibre de la manière suivante :

section	Projet BP 2024
Fonctionnement	6 283.00
TOTAL	6 283.00

Le budget d'aide sociale, établi par nature, intègre les résultats du compte administratif 2023 qui a été également voté en avril 2024.

Ce budget ne dispose que d'une section de fonctionnement.

1- Section de fonctionnement

11- les dépenses

Le projet de budget 2024 comporte en dépenses un total de crédits ouverts de 6 283.00 €. Les dépenses de ce budget consistent en des attributions de secours et d'aides remboursables ainsi qu'en la confection du colis et du goûter des aînés.

12- les recettes

Le projet de budget 2024 comporte en recettes un total de crédits ouverts de 6 283.00 €, dont 5 183.19 € d'excédent antérieur reporté.

Cet excédent de fonctionnement reporté constitue la principale recette pour cet exercice.

